

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Aether/Ethanolum 1:1

N° d'article 15062000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1 H224

Acute Tox. 4 H302

STOT SE 3 H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Oxyde de diéthyle

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Oxyde de diéthyle

No. CAS	60-29-7			
No. EINECS	200-467-2			
Numéro d'enregistrement	01-2119535785-29-XXXX			
Concentration	>= 25	<	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Liq. 1		H224	
	Acute Tox. 4		H302	
	STOT SE 3		H336	

Autres ingrédients

Éthanol

No. CAS	64-17-5			
No. EINECS	200-578-6			
Concentration		>=	50	%
Le renvoi: [4]				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Liq. 2		H225	

eau

No. CAS	7732-18-5			
No. EINECS	231-791-2			
Concentration	>= 1	<	10	%
Le renvoi: [4]				

Bornane-2-one

No. CAS	76-22-2			
No. EINECS	200-945-0			
Numéro d'enregistrement	01-2119966156-31-XXXX			
Concentration		<	1	%
Le renvoi: [4]				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Sol. 2		H228	
	Acute Tox. 4		H302	
	Acute Tox. 4		H332	
	STOT SE 2		H371	

Poumon; Voie d'exposition: par inhalation

Notent

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Dégager les voies respiratoires. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Assurer un apport d'air frais.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Explosif. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Travailler uniquement sous hotte. Veiller à la bonne aération des locaux.

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	15	25	°C
--------	----	----	----

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène. Conservé à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas conservé à une température supérieure à 25 °C.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Oxyde de diéthyle

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	1200	mg/m ³	400	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1200	mg/m ³	400	ppm(V)

Etablie le: 2017; Remarque: ZNS, Geruch, OAWKT HU; NIOSH

Éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Nettoyer les mains et le visage après le travail. Protéger la peau préventive. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

Protection des mains

Matériau approprié	vitone		
Épaisseur du gant	>	0.70	mm
Temps de pénétration	>	30	min

Protection des yeux

nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	34.6	à	78	°C
Pression	101.3	kPa		

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

Source	Index Merck			
Point d'éclair				
Valeur	-40	à	13	°C
Source	Index Merck			
Pression de vapeur				
Valeur	5.9	à	58.7	kPa
température	20	°C		
Source	Index Merck			
Densité				
Valeur	0.71	à	0.81	g/cm ³
température	20	°C		
Source	Index Merck			
Temps d'écoulement				
Valeur	10			s
méthode	DIN 53211 4 mm			
Source	Valeur évaluée			

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes). Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Halogènes, Ozone (danger d'explosion!), Peroxydes, Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles. Réagit au contact de l'oxygène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Autres données

Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	1'071.42	mg/kg
	09	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Corrosion/irritation cutanée

Substance de référence	Oxyde de diéthyle
Espèces	lapin
évaluation	Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Substance de référence	Oxyde de diéthyle
Espèces	lapin
évaluation	légèrement irritant

sensibilisation

Substance de référence	Oxyde de diéthyle
Espèces	Être humain
évaluation	non sensibilisant

Expériences issues de la pratique

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

Dessèche la peau. le produit est irritant pour les muqueuses.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	2600	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna	
CE50	165	mg/l
Durée d'exposition	24	h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

évaluation	Difficilement dégradable
------------	--------------------------

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1




Numéro de la matière: 150620

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol, Oxyde de diéthyle)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol, Diethyl ether)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol, Diethyl ether)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Flam. Liq. 1 Liquide inflammable, Catégorie 1
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.